

Éditorial



Des actions concrètes pour l'environnement

La lutte contre la pollution, c'est une somme d'actions concrètes qui mises bout à bout améliorent la situation. Comme dans de nombreux domaines, c'est pour une large part à nous, acteurs locaux, de donner corps à ce qui répond aux grands enjeux de société.

Jean-Paul MICHEL

LE ZÉRO PHYTO : UN IMPÉRATIF

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics en raison de leurs effets néfastes en matière de santé publique. Une réunion était organisée hier à Rentilly pour échanger sur les pratiques.

Zoom en page 2



DE NOUVEAUX VÉHICULES EN AUTO-PARTAGE



Station nouvellement équipée de véhicule électrique devant le lycée Martin Luther King à Bussy-Saint-Georges

5 nouveaux véhicules d'auto-partage ont été positionnés sur les stations d'éco-mobilité ces deux dernières semaines : à Bussy-Saint-Georges (devant le lycée Martin Luther King), Guermantes (allée du Clos Charon), Montévrain (devant la mairie), Thorigny (rue du Moustier) et à proximité du collège des 4 arpents à Lagny, ce qui porte à 15 le nombre de stations équipées.

Marne et Gondoire compte 38 stations de recharge électrique (auxquelles s'ajoutent celles de Val d'Europe et Paris - Vallée de la Marne). À terme, 36 de ces stations proposeront des véhicules électriques en auto-partage (location courte durée) avec réservation sur www.clem.mobi ou directement à la borne (après abonnement en ligne).

LES COMMUNES ÉCHANGENT LEURS IDÉES ANTI-PESTICIDES

Les élus ou agents de Bussy-Saint-Georges, Chanteloup, Dampmart, Lagny, Lesches, Montévrain, Guermantes, Thorigny et du Département participaient à cette réunion organisée par la direction de l'environnement de Marne et Gondoire.

En vigueur depuis le 1^{er} janvier, la loi de transition énergétique proscrit l'utilisation de pesticides dans les espaces publics, aussi bien dans les parcs que dans les rues (à l'exception des points difficiles d'accès). Seuls les produits dits de bio-contrôle, reposant sur des procédés naturels, restent autorisés. En 2019, l'interdiction d'usage des pesticides s'appliquera également aux particuliers. C'est donc un rôle d'exemple que doivent assurer les collectivités. Revue de détail des méthodes évoquées lors de la réunion.

La question du désherbage sur la voirie a fait l'objet de l'essentiel des échanges. Première alternative, la bonne vieille binette pour enlever à la main. « Nous sommes passés au zéro phyto de cette manière il y a deux ans, c'est assez facile à mettre en œuvre pour une petite commune comme la nôtre » explique Jean-Marie Jacquemin, maire de Lesches. Chanteloup, Guermantes et Dampmart ont adopté la même méthode et sont aussi en « zéro phyto » sur la voirie, depuis une ou deux années.

Commune nettement plus étendue, Montévrain a investi dans des outils de désherbage mécanique. Des engins à brosses métalliques sont utilisés pour les joints des



Narcisses en pourtour d'arbre à Lagny

dallages et des pavés. L'utilisation de produits a ainsi été massivement réduite depuis 5 ans. Une rupture avec le traitement systématique de tous les espaces qui prévalait auparavant.

Autre moyen, créer un choc thermique avec un lanceur à gaz ou à vapeur chaude. Bussy-Saint-Georges a testé ces méthodes, pour les dallages, très répandus dans la commune et les bordures de trottoirs mais constate l'inconvénient de devoir répéter l'opération toutes les trois semaines. Le défi est donc aussi à relever dès la conception de l'espace public. Thorigny, commune déjà zéro phyto, a elle définitivement adopté l'eau chaude et s'abstient même de toute action pour les caniveaux et pieds de murs. Le fleurissement de ceux-ci avec des plantes adaptées est d'ailleurs une piste envisagée par les participants. Car finalement, la solution peut être aussi de planter : la ville de Lagny, zéro phyto depuis un an, mise sur les narcisses en ville (cf. photo) qui étouffent les mauvaises herbes.

Tous s'accordent sur la nécessité de communiquer sur ces démarches. « Nous avons une obligation d'entretien de la voirie, note Jean-Marie Jacquemin. Il faut donc expliquer pourquoi on le fait : les quelques vé-

gétaux qu'il peut y avoir sur la voirie sont le résultat non pas d'une négligence mais d'un processus.»

Et les agents, qu'en pensent-ils ? Un chef d'équipe dresse un bilan en la matière : la plupart sont satisfaits de ne plus avoir à manipuler de produits chimiques, sans compter qu'il fallait à chaque fois s'équiper en conséquence, même si certains anciens, qui avaient accueilli les produits phytosanitaires comme un soulagement face à un travail usant et difficile, sont parfois un peu moins enthousiastes.

Ces opérations exigent par ailleurs un temps de main d'œuvre accru, surtout le binage réalisable qu'à petite échelle. Externaliser des opérations d'entretien telles que la tonte pour que les agents puissent se consacrer aux méthodes alternatives a été évoqué. Enfin, si tout cela entraîne quelques surcoûts (brosses à remplacer très régulièrement, consommation d'eau et de carburant importante pour le traitement thermique), des gains sont opérés par ailleurs. Pour la première fois cette année, Lesches et Montévrain ne font plus appel à un prestataire de désherbage. Et face aux coûts cumulés d'acquisition du matériel (2 600 euros hors taxes pour un désherbeur thermique à eau, 5 500 euros pour un désherbeur mécanique, 8 200 euros pour une brosse de désherbage tractée), une utilisation mutualisée pourrait être envisagée.

Le Département à la pointe

Dès novembre 2013, Marne et Gondoire et ses communes membres ont signé la charte départementale de développement durable afin notamment d'aller vers le zéro phyto. Cet accompagnement du Département, qui comprend entre autres une formation des agents, permet d'obtenir des subventions de 40 % du prix d'achat de matériel de gestion alternative.

Il y a de la vie au cimetière



Faire passer à trépas les mauvaises herbes dans les cimetières sans utiliser de produits n'est pas aisé, notamment sur les entre-tombes. Or ces lieux de recueillement doivent être très bien entretenus. Mais pour Thorigny, pas question d'y enterrer sa politique zéro phyto : produits naturels et binage sont les maîtres mots, même si cela conduit à s'y éterniser un peu plus. Au cimetière de Lagny, on végétalise progressivement le revêtement de sol avec des copeaux de bois additionnés de ciment végétal et on sème un gazon riche en fétuque (graminée). Résultat, la consommation de produits phytosanitaires a été divisée par dix, de 50 à 5 litres par an.

Et Marne et Gondoire ?



Dans les espaces naturels dont elle a la gestion, soumise également à la nouvelle réglementation, la communauté d'agglomération n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis 2014 et a notamment recours à la lutte biologique contre les nuisibles. L'entretien est également réduit dans les lieux peu fréquentés du public.

ACTUALITÉS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA ETHNOGRAPHIQUE

Dimanche au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier

Rendez-vous avec le cinéma documentaire le dimanche 5 mars au Parc culturel avec la projection de 4 films primés lors du festival Jean Rouch : Food Coop (à New York, découverte d'un supermarché autogéré par ses 16 000 adhérents), Les Combattants du poil sacré (à Mons, en Belgique, chaque année on arrache les poils du dragon !), L'arbre sans fruit (au Niger, un couple face au tabou de l'infertilité), Les derniers démons du blues, prix Bartók (voyage dans le bayou de la Louisiane au son de légendes du blues).



1, rue de l'Étang, Bussy-St-Martin
À partir de 12 ans, entrée libre,
Programme : www.marneetgondoire.fr

UN SAVOIR-FAIRE À FAIRE CONNAÎTRE



Comment travailler ensemble pour valoriser les métiers d'art ? Tel était l'objet de la rencontre proposée par Marne et Gondoire aux artisans d'art et artistes locaux le 13 février au café Welcome bazar à Lagny.

Marne et Gondoire travaille depuis plusieurs années pour promouvoir ces métiers, notamment avec le magazine Savoir et faire ainsi que des événements tels que les Journées européennes des métiers d'art* et souhaite aujourd'hui se rapprocher davantage de ces entrepreneurs.

La réunion, à laquelle participaient 21 professionnels, était présidée par Pascal Leroy, vice-président de la communauté d'agglomération en charge du développement économique (maire de Carnetin) et Laurent Simon, président de l'office de tourisme de Marne et Gondoire (maire de Chalifert). La chambre de métiers et de l'artisanat et Seine-et-

Marne Tourisme étaient également présents. «Plus de 100 professionnels exercent dans cette filière en Marne et Gondoire. L'Institut national des métiers d'art souligne d'ailleurs cette concentration remarquable qu'il nous faut valoriser», explique Anne Godin, directrice de l'office de tourisme. Mais l'art est difficile, c'est pourquoi Laurent Simon et Pascal Leroy souhaitent écouter ces créateurs et restaurateurs d'œuvres qui font vivre le patrimoine. Le manque de visibilité de l'activité et la difficulté de trouver des locaux, aussi bien pour travailler que pour exposer ont été évoqués. Deux ateliers de réflexion ont été proposés afin de faire émerger les idées. Laurent Simon a fait part du projet de l'office de tourisme de racheter la péniche Damami pour en faire un lieu dédié à la filière. L'accueil de l'office de tourisme pourrait aussi y être transféré.

* 31 mars, 1^{er} et 2 avril cette année.



- Parcelles acquises
- Emprise du projet
- Périmètre PRIF
- Périmètre ENS

PARTICIPATIONS POUR LES BORDS DE MARNE

En novembre 2016, la communauté d'agglomération a acquis quatre parcelles situées à Dampmart pour son projet d'aménagement des bords de Marne.

Ces parcelles font partie du Périmètre régional d'intervention foncière. Une participation de 30 % va donc être demandée à l'Agence des espaces verts d'Île-de-France, le projet répondant aux critères pour l'application de ce taux. Cette aide représenterait 25 400 euros sur le coût total d'acquisition de 85 000 euros.

Deux de ces parcelles sont situées dans l'Espace naturel sensible de la vallée de la Marne. Une participation de 40 % du prix d'achat (soit 19 000 euros sur 47 300 euros) va être demandée au Département dans le cadre de la convention conclue en janvier 2015 entre les deux collectivités

MARCHÉ D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Marne et Gondoire a recours à un prestataire privé pour l'entretien de voirie et pour des petits travaux sur les réseaux d'assainissement et eau potable. Ce marché arrive à terme le 3 mai 2017. Il est décidé de lancer une consultation d'entreprises pour at-

tribuer de nouveau un marché. L'ensemble des zones d'activités ainsi que les parkings, liaisons douces et chemins ruraux d'intérêt communautaires constituent l'essentiel de la voirie sous responsabilité intercommunale.

GROUPEMENTS DE COMMANDE

La communauté d'agglomération lancera cette année de nouveaux groupements de commandes avec les communes membres volontaires dans les domaines du carburant, de la sécurité incendie et de la médecine professionnelle. Le but est de mutualiser les coûts et de permettre à toutes les communes, y compris les plus petites, d'obtenir un bon niveau de service et de meilleurs tarifs.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI

Le prochain Conseil communautaire aura lieu lundi (6 mars) à 20 h 30 au domaine de Rentilly 1, rue de l'Etang, Bussy-Saint-Martin. Parmi les points à l'ordre du jour, le rapport d'orientation budgétaire 2017. Le conseil est ouvert au public qui peut poser des questions en fin de séance.